REPUBLIQUE FRANCAISE

166e année – N° 10303s | LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ | Vendredi 31 décembre 2021

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA NOUVELLE-CALEDONIE

SERVICE DE L'IMPRIMERIE – 18 AVENUE PAUL DOUMER – 98800 NOUMÉA

PARAIT LES MARDI ET JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

**LE NUMERO : 140 FRANCS**

# NUMERO SPECIAL

## SOMMAIRE

## NOUVELLE-CALEDONIE

### Gouvernement

#### Textes généraux

*Arrêté n° 2021-2499/GNC du 29 décembre 2021* prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire (p. 21102).

*Arrêté n° 2021-2501/GNC du 29 décembre 2021* modifiant l'arrêté n° 2021-1539/GNC du 15 septembre 2021 fixant les modalités de justification d'une contre-indication médicale prévue par l'article 1er de la délibération n° 44/CP du 3 septembre 2021 instaurant une obligation vaccinale contre le virus SARS-CoV-2 en Nouvelle-Calédonie et modifiant l'arrêté modifié n° 2021-795/GNC du 15 juin 2021 autorisant la création du système d'information PASSESANTE-NC (p. 21113).

*Arrêté n° 2021-2503/GNC du 29 décembre 2021* fixant le montant de la composante de stabilisation applicable au 1er trimestre 2022 (p. 21113).

*Arrêté n° 2021-2505/GNC du 29 décembre 2021* statuant sur le caractère de calamité agricole de la dépression tropicale forte RUBY du 13 au 14 décembre 2021 et portant versement d'un acompte (p. 21114).

*Arrêté n° 2021-2509/GNC du 29 décembre 2021* portant refonte du fonctionnement du système de dédouanement automatisé du fret international (p. 21115).

*Arrêté n° 2021-2511/GNC du 29 décembre 2021* fixant les modalités d'application de l'article 97 du code des douanes de Nouvelle-Calédonie, relatif à la déclaration d'acquit-à-caution (p. 21117).

*Arrêté n° 2021-2513/GNC du 29 décembre 2021* fixant la forme et les énonciations des déclarations en douane, les documents qui doivent y être annexés, les conditions d'archivage de ces documents et les conditions d'un examen préalable des marchandises (p. 21118).

*Arrêté n° 2021-2515/GNC du 29 décembre 2021* portant création d'une régie de recettes prolongée au service de la sécurité et de la circulation routières de la direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres à Nouméa (p. 21121).

*Arrêté n° 2021-2517/GNC du 29 décembre 2021* portant création d'une régie de recettes prolongée au centre de contrôle technique des véhicules de la direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres à Nouméa (p. 21123).

*Arrêté n° 2021-2519/GNC du 29 décembre 2021* portant création d'une régie de recettes prolongée au service de la sécurité et de la circulation routières de la direction des infrastructures, de la topographie et des transports terrestres à Koné (p. 21125).

*Arrêté n° 2021-2525/GNC du 29 décembre 2021* nommant un fonctionnaire huissier au service de la recette de la direction des services fiscaux (p. 21128).